

*Initiatives ministérielles*

De la même manière, l'initiative que le gouvernement a prise dans le budget de supprimer totalement les fonds réservés au rétablissement des voies ferroviaires secondaires, y compris celles de ma circonscription dont on avait déjà amélioré à grands frais le ballast et les traverses alors qu'elles avaient seulement besoin de nouveaux rails en acier trempé. Voici que le gouvernement va gaspiller cet investissement de deniers publics en refusant de consacrer quelques fonds additionnels à l'installation de rails en acier trempé.

C'est bien dans la ligne de la rationalisation du système de manutention des céréales qui est en cours depuis quelques années et qui, en fait, a été accélérée sauf votre respect, par mes collègues des banquettes libérales. La suppression du tarif du Nid-de-Corbeau a certes contribué à la rationalisation de ce réseau de transport ferroviaire. Néanmoins, quels que soient les responsables, le mal est fait. Les agriculteurs qui vivent le long des voies ferroviaires principales, soit celles qui bénéficient de tous les investissements et de toute l'attention et où sont situés les élévateurs et les points locaux de livraison, peuvent livrer leurs céréales n'importe quand ou presque parce que le train y passe tous les jours et ramasse les céréales. Par contre, les agriculteurs qui habitent le long des voies secondaires ou, pire encore, dans les localités qui ne sont plus desservies par le train, et qui doivent déjà transporter leurs céréales par la route sur de longues distances, n'ont pas le même genre d'option en matière de livraison.

Le ministre est donc en train de dire aux agriculteurs qui vivent loin des voies principales—à des centaines de milles dans certains cas—qu'ils n'auront pas autant de chances de vendre leurs céréales et de les livrer rapidement que ceux qui vivent loin des voies secondaires.

• (1250)

Comme mon temps de parole est presque épuisé j'aimerais formuler une dernière observation concernant les commentaires du ministre.

De temps à autre, le ministre a signalé, voire même affirmé, que les agriculteurs réclamaient l'adoption de ce projet de loi, donnant ainsi à entendre qu'il les aurait consulté. Or, rien n'est plus loin de la vérité. Si, jusqu'à présent, le gouvernement n'a consulté que très rarement les agriculteurs, il les consulte maintenant de moins en moins.

Nous avons été à même de le constater au début de la présente session lorsqu'il a présenté sa proposition visant à retirer la commercialisation de l'avoine à la Commission canadienne du blé. Même les sondages effectués par Allan Gregg et Decima Research, des agences au service du parti conservateur, indiquent que 70 p. 100 des agriculteurs n'étaient pas d'accord avec cette initiative du ministre. Des centaines d'agriculteurs, y compris de nombreux conservateurs d'habitude conciliants, ont pris la parole lors d'assemblées tenues dans toutes les régions des Prairies pour blâmer l'initiative du gouvernement, mais celui-ci n'en a pas tenu compte.

En l'occurrence, nous avons en notre possession des documents qui proviennent non seulement d'associations importantes comme le Syndicat du blé de la Saskatchewan, le Syndicat national des cultivateurs, et la Fédération de l'agriculture, mais même des associations comme celles des producteurs de blé et de colza canola de l'ouest du Canada qui ont appuyé le projet du gouvernement de retirer la commercialisation de l'avoine à la Commission du blé, qui condamnent sans réserve ce projet de loi. Non seulement elles ne demandent pas à l'opposition de laisser la Chambre adopter ce projet de loi, mais encore elles insistent auprès du gouvernement pour qu'il retire ce projet de loi et remette en vigueur l'ancienne loi afin que les agriculteurs puissent toucher immédiatement des avances en espèce sans intérêt. Toutes ces associations ont beau en appeler au gouvernement, le ministre fait la sourde oreille.

En terminant, j'aimerais demander au ministre s'il peut me citer le cas d'un autre secteur de l'économie que le gouvernement a traité aussi cavalièrement, sans se soucier de l'opinion des agriculteurs, quelle que soit leur appartenance politique. Y a-t-il un autre secteur que le gouvernement a traité ainsi, sans tenir compte de l'avis des agriculteurs et de leurs représentants? Je saurais gré au ministre de me répondre.

**M. Milliken:** Monsieur le Président, le député de Prince-Albert—Churchill River a tenu des propos très éloquentes et sa description des événements qui ont précédé la présentation de ce projet de loi était savante, succincte et tout à fait exacte.

Je pense qu'il sera d'accord avec moi si je dis qu'on voit encore une fois toute la maladresse du gouvernement, qui n'arrive pas à organiser son programme législatif. Il ajourne la Chambre, puis, après de longues vacances, s'attend à ce que nous nous empressions d'adopter tous les projets de loi sans débat et que nous permettions l'adoption de cette mesure législative épouvantable sans en discuter comme il convient. À mon avis, le député a très bien expliqué l'attitude du gouvernement dans ce dossier.